



Par service clé GC – ABRÉGÉ

Le 30 novembre 2019

M. Claude Doucet
Secrétaire général
Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes
Ottawa (Ontario)
K1A 0N2

Monsieur,

**Objet : Rapport annuel 2018-2019 de l'Association canadienne des radiodiffuseurs
concernant le Fonds pour les nouvelles locales indépendantes (FNLI)**

1. L'Association canadienne des radiodiffuseurs (ACR) est le porte-parole national des radiodiffuseurs privés du Canada. Elle représente la grande majorité des services de programmation privés canadiens, y compris les stations de radio et de télévision et les services facultatifs.
2. Dans le but de soutenir la production de nouvelles et d'informations reflétant la réalité locale par les stations de télévision privées indépendantes, le Conseil a mis sur pied, par le biais de sa Politique réglementaire de radiodiffusion (PRR) CRTC 2016-224, le Fonds pour les nouvelles locales indépendantes (FNLI). Ce Fonds a remplacé le Fonds de production locale pour les petits marchés à compter du 1^{er} septembre 2017.
3. Tel qu'énoncé dans la PRR susmentionnée, le FNLI est alimenté par les contributions des EDR terrestres et par SRD titulaires qui y ont versé 0,3 % de leurs revenus de radiodiffusion de l'année précédente.
4. Les montants versés au FNLI ont été distribués par l'ACR selon la méthode d'allocation énoncée par le CRTC dans la PRR susmentionnée :
 - les deux-tiers seront distribués proportionnellement à la part de chaque station admissible du total des dépenses en nouvelles et en informations qui reflètent la réalité locale au cours des trois dernières années;
 - le tiers sera distribué proportionnellement à la part de chaque station admissible du total d'heures de nouvelles et d'informations qui reflètent la réalité locale diffusées au cours des trois dernières années;
 - aucune station ou groupe de stations exploité par un même titulaire dans un marché donné ne pourra recevoir plus de 10 % du financement dans une année donnée.

5. L'ACR a le plaisir de présenter au Conseil son rapport sur les activités opérationnelles du FNLI pour l'année de diffusion qui s'est terminée le 31 août 2019.

Total des montants reçus et des montants distribués

6. Le FNLI a reçu 21 188 6454,38 \$ de la part de Bell TV, Shaw Direct, Access, Bell Aliant, Cogeco, Eastlink, MTS, Rogers, SaskTel, Shaw, Telus, Videotron et Zazeen (Distributel) pour la période de douze mois se terminant le 31 août 2018. Voici un compte rendu des fonds reçu de chaque distributeur :

Bell TV	3 472 857,74 \$	Bell MTS	223 380,23 \$
Shaw Direct	2 107 644,00 \$	Bell Aliant	379 779,84 \$
Bell Fibe (IPTV)	2 757 558,34 \$	Cogeco	755 735,00 \$
Eastlink (Bragg)	150 792,24 \$	Rogers	3 724 381,90 \$
Shaw Cable	2 749 231,00 \$	Videotron	2 669 821,56 \$
Telus	1 926 050,92 \$		
Access	Déposé confidentiellement auprès du CRTC		
SaskTel	Déposé confidentiellement auprès du CRTC		
Zazeen (Distributel)	Déposé confidentiellement auprès du CRTC		

7. Pour cette même période, le FNLI a distribué 21 216 218,27 \$ (y compris 27 573,89 \$ en intérêts) aux 24 stations admissibles. Le détail des montants distribués à chaque station se trouve à l'Appendice A.

Total des dépenses consacrées aux nouvelles locales pour les trois dernières années

8. Comme on l'a fait remarquer ci-dessus, les deux-tiers des sommes de compensation seront distribués proportionnellement à la part de chaque station admissible du total des dépenses en nouvelles et en informations qui reflètent la réalité locale au cours des trois dernières années. Nos calculs établissant la part de chaque station pour l'exercice financier 2018-2019 se fondent sur les dépenses pour les années 2014-2015, 2015-2016 et 2016-2017. Les récipiendaires ont indiqué qu'elles ont dépensé un total de 96 957 337, 00 \$ sur les nouvelles locales pour les trois années dont il est question.

Nombre d'heures de diffusion des nouvelles locales pour les trois dernières années

9. De plus, le tiers sera distribué proportionnellement à la part de chaque station admissible du total d'heures de nouvelles et d'informations qui reflètent la réalité locale diffusées au cours des trois dernières années. Les récipiendaires ont indiqué qu'elles ont diffusé un total de 40 569 heures, 6 minutes et 39 secondes de nouvelles et d'informations reflétant la réalité locale pendant les trois années dont il est question.

Nombre de reporters employés par les récipiendaires

10. Les récipiendaires du FNLI ont employé 121 reporters et/ou journalistes à temps plein et 30 de ces personnes à temps partiel. Ces chiffres ne tiennent pas compte du personnel suivant : chefs d'antenne, personnel affecté à la cueillette électronique des nouvelles ou aux opérations, météorologues et d'autre personnel technique nécessaire pour présenter les émissions de nouvelles locales.

Changements qualitatifs apportés par les récipiendaires grâce au FNLI : Faits saillants

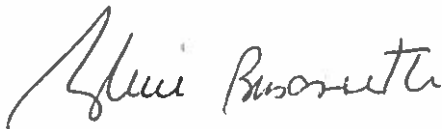
11. Les exemples suivants mettent en lumière certains des changements qualitatifs que le FNLI a permis aux récipiendaires de réaliser :
- augmentation du nombre d'heures et/ou de segments d'émissions de nouvelles locales présentés, y compris la couverture en fin de semaine;
 - augmentation du niveau des effectifs, notamment des reporters, rédacteurs et producteurs, pour permettre aux radiodiffuseurs de diffuser des reportages locaux davantage approfondis;
 - fourniture de ressources financières auxiliaires permettant aux reporters de nouvelles d'assurer la couverture de nouvelles exigeant des déplacements vers des communautés d'un bout à l'autre de leur zone de rayonnement;
 - amélioration de la couverture d'élections et d'autres nouvelles et événements locaux;
 - achat d'équipement supplémentaire pour la cueillette électronique des nouvelles, entre autres des caméras et serveurs numériques et ordinateurs;
 - ajout ou élargissement de plateaux de tournage et d'autres éléments d'infrastructure pour les nouvelles.

Nous citons, à l'Appendice B ci-jointe, certains des récipiendaires. Leurs commentaires mettent en relief leurs réalisations spécifiques en 2018-2019 grâce au FNLI.

12. L'ACR se fera un plaisir de fournir davantage de renseignements au Conseil sur les activités opérationnelles du FNLI s'il lui en fait la demande.

Veuillez agréer, Monsieur, l'expression de mes sentiments distingués.

La vice-présidente des finances et de l'administration et ASAF,



Sylvie Bissonnette

c.c. : Scott Hutton, CRTC
Guillaume Castonguay, CRTC
Manon Auger, CRTC

Fin du document

APPENDICE A
FONDS POUR LES NOUVELLES LOCALES INDÉPENDANTES
Déboursement des sommes touchées la période du 1er septembre 2018 au 31 août 2019

GROUPE	STATION(S)	TOTAL DES SOMMES DÉBOURSÉES
The Jim Pattison Broadcast Group	CHAT-TV, Medicine Hat	1 258 253,97 \$
	CFJC-TV, Kamloops	1 427 296,23 \$
	CKPG-TV, Prince George	1 010 115,92 \$
	TOTAL JIM PATTISON INDUSTRIES LTD.	3 695 666,12 \$
Stingray	CKSA-TV, Lloydminster	556 329,04 \$
	CITL-TV, Lloydminster	492 679,87 \$
	TOTAL STINGRAY	1 049 008,09 \$
RNC MEDIA Inc.	CFEM-TV, Rouyn-Noranda	409 909,10 \$
	CFVS-TV, Val d'Or	493 010,32 \$
	CHOT-DT, Gatineau	592 481,18 \$
	CFGs-TV, Gatineau	283 156,64 \$
	TOTAL RNC MEDIA INC.	1 778 557,43 \$
Télé Inter-Rives ltée	CIMT-TV, Rivière-du-Loup	977 718,73 \$
	CFTF-TV, Rivière-du-Loup	437 630,59 \$
	CKRT-TV, Rivière-du-Loup	490 312,44 \$
	CHAU-TV, Carleton	533 908,29 \$
	TOTAL TÉLÉ INTER-RIVES LTÉE	2 439 570,05 \$
Thunder Bay Electronics Limited	CKPR-TV, Thunder Bay	1 045 620,50 \$
	CHFD-TV, Thunder Bay	869 073,61 \$
	TOTAL THUNDER BAY ELECTRONICS	1 914 694,11 \$
Newfoundland Broadcasting	CJON-TV, St. John	2 121 621,83 \$
	TOTAL NEWFOUNDLAND BROADCASTING	2 121 621,83 \$
0859291 BC Ltd.	CHEK-TV, Victoria	2 121 621,83 \$
	TOTAL CHECK MEDIA INC.	2 121 621,83 \$
V Interactions	CFAP-DT, Quebec	583 876,13 \$
	CFJP-DT, Montréal	1 141 701,29 \$
	CFKM-TV, Trois-Rivières	416 336,39 \$
	CFRS-DT, Saguenay	416 377,69 \$
	CFKS-DT, Sherbrooke	416 315,55 \$
	TOTAL V INTERACTIONS	2 974 607,06 \$
Channel Zero	CHCH-DT, Hamilton	2 121 621,83 \$
	TOTAL CHANNEL ZERO	2 121 621,83 \$
Miracle Channel	CJIL-DT, Lethbridge	999 249,11 \$
	TOTAL MIRACLE CHANNEL	999 249,11 \$
Contributions totales pour 2018/19		21 216 218,27 \$

APPENDICE B

EXEMPLES DE CHANGEMENTS QUALITATIFS EFFECTUÉS PAR LES RÉCIPiENDAIRES EN 2018-2019

- *La C.-B. du nord est un vaste territoire dont la ville de Prince George en est le pivot économique. En tant que la salle de nouvelles électroniques la plus importante de la C.-B. du nord, il est de la responsabilité de CKPG News de présenter des reportages sur les événements qui ont lieu dans la totalité de ce territoire. Ceux qui surviennent plusieurs heures à l'extérieur de la ville et même plusieurs heures à l'extérieur de notre zone de diffusion, peuvent se répercuter directement sur le sort des téléspectateurs. Pour assurer la couverture de ces reportages reflétant la localité, nos équipes de nouvelles doivent parcourir de grandes distances, et cela entraîne des coûts supplémentaires pour nos stations. Mais, grâce au FNLI nous avons pu subvenir à ces frais. (Jim Pattison Broadcast Group)*
- *En semaine, le bulletin de nouvelles de 18 h présenté en direct et d'une durée de 32 minutes ainsi que le bulletin du midi également en direct d'une durée de 12 minutes 30 secondes constituent les émissions locales les plus importantes de la grille pour CHOT-DT. À ces bulletins de nouvelles ce sont ajoutées, quotidiennement, 10 capsules d'information matinale dans le cadre de l'émission du réseau TVA « Salut Bonjour »; 12 bulletins « TVA en bref »; 4 bulletins « Bonne nouvelle TVA Gatineau-Ottawa » et 1 bulletin portant sur la « Question du jour ». (RNC Média)*
- *Le Fonds de nouvelles locales pour les indépendants (FNLI) permet à nos petites stations de télévision locales de produire des nouvelles locales de haute qualité, 24 heures sur 24, 7 jours par semaine, et ce, malgré un contexte toujours difficile pour la télévision conventionnelle. Sans ce support financier de première importance, il serait impossible pour nos stations de télévision de soutenir ce service essentiel et apprécié de nos diverses communautés. (Télé Inter-Rives)*
- *Cette année, le FNLI nous a permis de retenir les services de l'équipe de CTV affectée aux élections, laquelle nous a fourni des données de qualité professionnelle se rapportant à l'élection, la gestion des résultats, des graphiques formidables qui sont faciles à lire et à visionner, et aussi un pupitre de décision doté de spécialistes chevronnés. Par conséquent, nos téléspectateurs étaient constamment au courant des résultats le soir de l'élection. De plus, c'est grâce à la présence de cette équipe de CTC que NTV a pu, pour la toute première fois de son histoire, annoncer à l'avance le résultat définitif de l'élection. (Newfoundland Broadcasting Company)*
- *Nous avons terminé le réaménagement de notre nouveau studio avec des caméras HD et des nouveaux téléprompteurs, et nous avons actualisé notre technologie dans le but d'améliorer nos capacités de réaliser des productions communautaires à distance. Les signaux HD ont amélioré de beaucoup notre présentation d'événements en direct et aussi la qualité de production des nouvelles et des événements communautaires, dont la couverture du jour du Souvenir, les parades du père Noël et du jour de Victoria, la parade des camions illuminés et notre levée de fonds annuelle pour Noël (CHEK Media)*

- *Le FNLI a permis à Thunder Bay Electronics Limited – CKPR-DT et CHFD-DT – de continuer à présenter et à maintenir les reportages locaux sur les nouvelles, les sports, la météo et l'information destinés à Thunder Bay et au nord-ouest de l'Ontario. Ce Fonds nous a donné les moyens financiers de réaliser les objectifs suivants : maintenir les nouvelles locales et le reflet de la localité aux ondes de CKPR-DT et CHFD-DT; améliorer nos reportages sur la météo quand nous fournissons des renseignements nécessaires sur la météo de la localité et nous donnons des conseils sur la fermeture d'écoles, de routes et de commerces en raison des intempéries; augmenter le salaire du personnel affecté aux nouvelles, ce qui permet d'attirer et de garder ces employés et de devenir plus compétitif sur le plan des salaires offerts dans le secteur; augmenter la couverture et la qualité des nouvelles et de l'information touchant le quotidien de nos téléspectateurs; favoriser un sentiment communautaire pour les habitants d'un grand espace géographique; améliorer la couverture des événements de bienfaisance, des nouvelles portant sur les nouveaux commerces et des événements communautaires; améliorer et augmenter la couverture des activités politiques locales et des élections fédérales et municipales ainsi que des nouvelles s'y rapportant. Et enfin, le FNLI a permis à notre exploitation de télévision locale de demeurer financièrement viable et de servir Thunder Bay et la région à un niveau professionnel élevé. (Thunder Bay Electronics)*